



CC du Sartenais Valinco Taravo (Siren : 242010130)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Propriano
Arrondissement	Sartène
Département	Corse-du-Sud
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	17/11/2005
Date d'effet	17/11/2005

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. José Pierre MOZZICONACCI

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison des douaniers
Numéro et libellé dans la voie	Avenue Napoléon III
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	20110 PROPRIANO
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	12 203
-----------------------------	--------

Densité moyenne 23,08

Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
2A	Arbellara (212000186)	157
2A	Argiusta-Moriccio (212000210)	77
2A	Belvédère-Campomoro (212000350)	179
2A	Bilia (212000384)	54
2A	Casalabriva (212000715)	228
2A	Foce (212001150)	153
2A	Fozzano (212001184)	210
2A	Giuncheto (212001275)	100
2A	Granace (212001283)	95
2A	Grossa (212001291)	64
2A	Moca-Croce (212001606)	249
2A	Olmeto (212001895)	1 269
2A	Petreto-Bicchisano (212002117)	579
2A	Propriano (212002497)	3 782
2A	Santa-Maria-Figaniella (212003107)	93
2A	Sartène (212002729)	3 660
2A	Sollacaro (212002844)	374
2A	Viggianello (212003495)	880

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
<i>La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion du service public de distribution d'eau potable et des ouvrages de défense ou de lutte contre les incendies directement liés aux réseaux d'eau potable sont d'intérêt communautaire.</i>
- Assainissement collectif
<i>La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion du service public d'assainissement collectif et non collectif sont d'intérêt communautaire. La collecte et le traitement des eaux pluviales sont exclus de l'exercice de cette compétence.</i>
- Assainissement non collectif
<i>La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion du service public d'assainissement collectif et non collectif sont d'intérêt communautaire. La collecte et le traitement des eaux pluviales sont exclus de l'exercice de cette compétence.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>1° Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ; Est d'intérêt communautaire : la gestion des espaces naturels remarquables protégés à titre réglementaire.</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Est d'intérêt communautaire : - L'élaboration, la révision et la modification d'un SCOT. - L'élaboration, la révision, modification et la mise en œuvre d'une charte d'aménagement de l'espace rural.</i>
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>L'initiative et le suivi d'une démarche de structuration et de qualification de l'hébergement touristique et des structures d'accueil d'activités ainsi que la mise en place d'une dynamique de prise en compte de l'emploi et de la formation comme des conditions du développement touristique sont d'intérêt communautaire. La création et la gestion d'un office intercommunal sont d'intérêt communautaire ; dans ce cadre, l'élaboration du schéma de développement touristique de la communauté, l'accueil et l'information du public, la promotion du territoire de la communauté et sa politique de communication, la production et la commercialisation de produits touristiques, la coordination des acteurs locaux du tourisme, l'élaboration et la promotion d'un schéma communautaire de randonnée, la participation aux manifestations visant à l'animation du territoire de la communauté, ainsi que la création et la gestion d'une centrale de réservation sont d'intérêt communautaire.</i>
Logement et habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
Autres
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
2B	SM pour la valorisation des déchets de Corse (SYVADEC) (200009827)	SM fermé	329 021
2A	PETR du Pays Ornano - Sartenais - Valinco - Taravo (200073211)	SM fermé	25 561

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)